



Examen professionnel pour Spécialistes en finance et comptabilité

(brevet fédéral)

Profil de la profession

Domaine d'activité

Les spécialistes en finance et comptabilité prennent en charge l'ensemble des tâches du domaine de la finance et de la comptabilité, y compris l'aspect financier de la gestion des ressources humaines. En règle générale, ils assument une fonction dirigeante dans les petites et moyennes entreprises. En tant que collaboratrices et collaborateurs des services chargés de la comptabilité, de la présentation de rapports financiers et du controlling dans une grande entreprise, ils orientent leur formation vers de futures fonctions dirigeantes. Les champs d'action qui peuvent être envisagés sont notamment :

- a direction du service financier et comptable de petites et moyennes entreprises ;
- la direction commerciale ;
- les activités hautement qualifiées dans tous les domaines de la comptabilité générale et de la comptabilité d'exploitation ;
- les activités fiduciaires ;
- les activités de révision.

Principales compétences opérationnelles professionnelles

Les spécialistes en finance et comptabilité mettent en place et tiennent toute la comptabilité financière d'une entreprise. Ils établissent et tiennent le grand livre et les livres auxiliaires. Ces livres leur permettent de suivre les activités opérationnelles et de prendre les mesures appropriées de manière autonome pour minimiser les risques liés aux processus et aux résultats.

Ils définissent les principaux processus et les sous-processus en matière financière et comptable et font en sorte que ceux-ci évoluent en permanence en fonction des développements technologiques les plus récents. Ils traitent des ensembles de données et veillent à ce que la protection et la sauvegarde des données soient respectées conformément aux dispositions légales et de l'entreprise. Ils présentent de manière autonome des boucléments mensuels et annuels ainsi que des comptes consolidés et contribuent à la rédaction du rapport de gestion.

Ils analysent les différentes possibilités de financement de l'entreprise et les cas particuliers en matière comptable tels que les restructurations et les augmentations de capital. Ils mettent en place des instruments de gestion de trésorerie et analysent les résultats. Ils réalisent des calculs d'investissement statiques et dynamiques et analysent les résultats à l'intention des organes de décision.

Ils traitent les cas particuliers comme les créations d'entreprise, les transformations, les assainissements, les liquidations. Ils sont responsables de la comptabilité salariale, qui est établie en respectant les dispositions du droit des assurances sociales et du droit du travail. Ils traitent les dossiers d'assurances choses de l'entreprise. Ils veillent à ce que la comptabilité respecte les exigences fiscales et que tous les impôts auxquels l'entreprise est assujettie soient correctement calculés et décomptés. Ils mettent à la disposition de la direction des informations pertinentes pour la prise de décision concernant la planification fiscale. Ils assurent la gestion des ressources humaines dans le domaine financier et comptable.

Exercice de la profession

Les spécialistes en finance et comptabilité sont des professionnels qualifiés qui assurent un suivi autonome de l'ensemble de leur domaine de compétences. Ils assument une grande responsabilité dans l'exercice de leur fonction, qui constitue une interface dans l'organisation. Ils travaillent de manière autonome, prennent des initiatives et contribuent à la résolution des problèmes et à la prise de décisions importantes dans l'entreprise.

Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Les spécialistes en finance et comptabilité mettent à profit leurs compétences et leurs connaissances pour assurer la réussite économique de leur entreprise. La réflexion éthique sur les décisions qu'ils prennent et leurs conséquences sur la société, l'économie, la nature et la culture est inhérente à l'exercice responsable de leur profession.

L'adresse de contact du secrétariat de l'examen est :

Association pour les examens supérieurs en comptabilité et controlling

c/o examen.ch SA
Rue de la Treille 2
2000 Neuchâtel

Tel. 032 724 87 23

<https://www.examen.ch/fr/RWC>

examen@examen.ch